

15ème législature

Question N° : 44635	De M. Jean-Philippe Ardouin (La République en Marche - Charente-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > Développement des trains de nuit	Analyse > Développement des trains de nuit.
Question publiée au JO le : 01/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports sur l'augmentation de la fréquence et du nombre de lignes de trains de nuit. Le train est aujourd'hui un mode de transport privilégié par beaucoup de Français, nuit et jour et jugé comme l'un des modèles de transport les plus écologiques et les plus prometteurs. Relancés par le Gouvernement, les trajets de nuit sont le modèle préféré des Français pour les trajets professionnels et font l'objet d'une des nombreuses mesures du Plan de relance lancé par le Gouvernement dans un contexte sanitaire exceptionnel. Fort de ce succès collectif, le Premier ministre Jean Castex a annoncé à l'horizon 2023 la création de nouvelles lignes de nuit dans l'optique de réduire les dépenses coûteuses liées aux déplacements professionnels ainsi que les impacts environnementaux que représentent les moyens de transport alternatifs. Aussi, il demande au Gouvernement si le financement de nouvelles lignes de trains de nuit est voué à se développer durablement à l'avenir et quelles nouvelles dessertes sont envisagées pour améliorer le développement ferroviaire du territoire.